

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Stratégie de la mensuration officielle pour les années 2020 à 2023 et plan de mesures associé  
**Autor:** Scherrer, Markus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-880615>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Stratégie de la mensuration officielle pour les années 2020 à 2023 et plan de mesures associé

La stratégie de la mensuration officielle (MO) est toujours définie pour quatre ans. Pour la période 2020–2023, les axes principaux sont l’obtention du standard de qualité MO93 dans la Suisse entière, l’extension de la mensuration officielle au moyen du nouveau modèle de données DM.flex, du répertoire des bâtiments et des servitudes représentables, la poursuite du développement vers le système d’informations foncières, propriété par étages incluse, ainsi que des développements ponctuels.

La vision de la mensuration officielle constitue la base de la planification stratégique et opérationnelle à tous les niveaux fédéraux. Elle sert d’orientation pour les options d’action actuelles et futures et se présente comme suit:

## La mensuration officielle fournit des géoconnaissances à une société en évolution

Nous assistons à la transition entre une société de l’information et une société de la connaissance. Grâce aux géodonnées de référence qui lient les propriétaires et aux informations descriptives, la mensuration officielle crée des connaissances territoriales qu’elle met à la disposition du public en re-courant pour cela à des solutions innovantes. La mensuration officielle regroupe les géodonnées de référence qui lient les propriétaires et les informations descriptives concernant les immeubles de Suisse. Elle assume pleinement son rôle, venant en soutien du passage au numérique de notre société.

La mise en œuvre de la stratégie permet à la MO de s’acquitter en temps voulu des tâches qui lui incombent durant la période couverte. Elle tient compte de l’évolution des besoins et des possibilités dans ce contexte

- en tirant le meilleur parti possible du potentiel de développement et d’utilisation existant,
- en évitant les doublons grâce à une bonne coordination et à une collaboration constructive,
- en exploitant les synergies avec d’autres producteurs de géodonnées et
- en mettant ses données à disposition dans les délais impartis et au niveau de qualité requis, dans le respect du calendrier d’exécution fixé.

Ainsi, la stratégie et le plan de mesures forment ensemble la base sur laquelle repose la «tâche commune MO».

## Axes principaux de la stratégie pour les années 2020 à 2023

Trois axes principaux sont définis pour la stratégie couvrant les années 2020 à 2023:

### 1<sup>er</sup> axe: obtention du standard de qualité MO93 dans la Suisse entière

Des données de référence couvrant intégralement le territoire au standard de qualité MO93 constituent notamment une condition sine qua non pour le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF), l’extension du registre des bâtiments et des logements ainsi que l’introduction du modèle de données DM.flex. Les œuvres cadastrales préalablement numérisées doivent être remplacées. Il s’agit de trouver et de mettre en œuvre des possibilités adaptées de cofinancement renforcé par la Confédération et les cantons. Le suivi des données à l’échelle suisse doit être étendu pour accroître la qualité, l’actualité et le caractère contraignant des données.

### 2<sup>ème</sup> axe: extension de la mensuration officielle dans la Suisse entière

Les besoins des clients évoluent, de même que les possibilités technologiques. Le modèle de données modulaire DM.flex tient compte de ces changements et est introduit en conservant la qualité et l’intégrité des données.

La collaboration avec des partenaires ne cesse de gagner en importance, en particulier avec les bureaux du registre foncier, le registre des bâtiments et des logements ainsi que le cadastre RDPPF. Des questions se posent dans ce cadre, concernant les modalités d’actualisation, d’harmonisation, de synchronisation et de regroupement des don-

nées, partout où c’est judicieux. Le système d’annonces doit lui aussi être optimisé.

### 3<sup>ème</sup> axe: poursuite ponctuelle du développement de la mensuration officielle

La mensuration officielle ne doit pas et ne veut pas rester figée. Il s’agit donc de poursuivre le développement du nouveau modèle de données DM.flex de façon modulaire, d’optimiser les tâches et les processus – dans le contexte précisément de la société numérique – et d’assurer la documentation de ces changements au fil du temps. Le futur modèle de données modulaire ainsi que l’optimisation des tâches et des processus constituent des défis concrets à relever par notre tâche commune. En revanche, les mesures relatives au passage au numérique et à l’extension vers un cadastre en 3D (exception faite de la propriété par étages) restent formulées de manière ouverte. C’est pourquoi des projets prioritaires offrent la possibilité aux cantons d’acquérir de premières expériences et de procéder à des concrétisations ponctuelles.

La stratégie de la mensuration officielle et le plan de mesures associé sont à la disposition de toute personne intéressée sur [www.cadastre.ch](http://www.cadastre.ch) → Services & publications → Publications.

Markus Scherrer, ing. géom. brev.  
Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
[markus.scherrer@swisstopo.ch](mailto:markus.scherrer@swisstopo.ch)